

Arrêté fédéral I concernant le compte d'Etat de la Confédération pour l'année 2012

du 6 juin 2013

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les art. 126 et 167 de la Constitution¹,
vu le message du Conseil fédéral du 27 mars 2013²,
arrête:

Art. 1 Approbation

¹ Le compte d'Etat de la Confédération suisse (compte de la Confédération) pour l'exercice 2012 est approuvé.

² Il se solde par:

	Francs
a. un excédent de revenus au compte de résultats de	2 443 152 897
b. un excédent de recettes au compte de financement de	1 999 617 031
c. un capital propre négatif de	24 999 290 992

Art. 2 Frein à l'endettement

¹ Rectifié en vertu de l'art. 16, al. 1 de la loi du 7 octobre 2005 sur les finances de la Confédération (LFC)³, le plafond des dépenses totales selon l'art. 126, al. 2 de la Constitution fédérale (Cst.) se monte à 63 318 516 959 francs.

² Les dépenses totales du compte de financement sont inférieures de 1 582 899 865 francs au plafond des dépenses totales selon l'al. 1. Ce montant est porté au crédit du compte de compensation (art. 16, al. 2, LFC).

³ D'un montant de 737 999 200 francs, les recettes extraordinaires sont portées au compte d'amortissement (art. 17a, al. 1, LFC).

Art. 3 Dépassements de crédits

Les dépassements de crédits pour un total de 1 200 000 francs sont approuvés selon l'annexe 1.

¹ RS 101

² Non publié dans la FF.

³ RS 611.0

Art. 4 Réserves des unités administratives appliquant la GMEB

La constitution de nouvelles réserves par les unités administratives appliquant la GMEB pour un total de 109 528 755 francs est arrêtée selon l'annexe 2.

Art. 5 Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas soumis au référendum.

Conseil des Etats, 4 juin 2013

Le président: Filippo Lombardi

Le secrétaire: Philippe Schwab

Conseil national, 6 juin 2013

La présidente: Maya Graf

Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Dépassements de crédit

		Budget et mutations 2012 CHF	Compte 2012 CHF	Dépassemen de crédit t CHF	ACF
Total				1 200 000	
Avec incidences financières				1 200 000	
420	Office fédéral des migrations				
A2310.0166	Requ. d'asile: charges admin. et aide sociale aux cantons	615 621 800	615 769 453	1 200 000	16.01.2013

Constitution de réserves pour les unités administratives GMEBCompte 2012
CHF**Constitution de réserves GMEB, total** **109 528 755****Constitution de réserves générales** **–****Constitution de réserves affectées** **109 528 755**

285	Informatique DFAE	2 000 000
307	Bibliothèque nationale suisse	1 081 450
311	Office fédéral de météorologie et de climatologie	2 790 000
485	Centre de services informatiques du DFJP	1 335 000
506	Office fédéral de la protection de la population	478 000
542	arnasuisse Sci+T	676 879
570	Office fédéral de topographie (swisstopo)	2 478 000
603	Monnaie fédérale Swissmint	911 750
609	Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication	7 206 785
740	Service d'accréditation suisse	576 000
785	Centre de services informatiques du DFE	2 551 791
806	Office fédéral des routes	86 009 400
808	Office fédéral de la communication	1 433 700